



Malgré tous nos efforts, le compte n'y sera pas ...

31 mai 2012

Le CE Contenus du 31 mai 2012 a vu le Dossier cessation d'activités d'OrangeSport rentrer dans sa phase terminale.

Il ne reste plus que 11 jours ouvrés aux salariés pour choisir leur poste !!!

■ Le Travail accompli

Depuis le mois de Mars, vos élus CFE-CGC/UNSA du CE Contenus ont été **les seuls élus** à réagir au dispositif initialement prévu

Résumé des avancées :

	Proposition initiale	Obtenu à ce jour	Nos revendications
Accompagnement financier mobilité externe	X	12 mois de salaire pour les mobilités externes vers Canal+ et Média 365, étendu à toutes les mobilités externes	Formalisation d'un protocole collectif
Prime exceptionnelle mobilité interne	X	1000 € Brut soumis à imposition	Indexée sur le Salaire net
Calcul du montant de l'accompagnement financier	Fixe et identique pour tous	Proportionnel au salaire	et proportionnel à l'ancienneté
Droit de retour lors d'une mobilité externe	X	Pendant 1 an	Extension à 5 ans comme c'est le cas lors des PPA
Éligibilité aux dispositifs PPA et essaimage	X		Oui et sans condition d'ancienneté
Droit à l'erreur après acceptation d'un poste en interne	X		Au moins une fois

■ Les salariés finalement lésés

In fine, 2 organisations syndicales minoritaires (*) ont décidé de mettre fin aux négociations en cours et ont signé **en catimini** un protocole d'accord mettant donc fin à toutes revendications supplémentaires.

(*) La liste CFE-CGC/UNSA a totalisé presque 70% des voix lors des dernières élections

■ La CFE-CGC/UNSA revendiquait également

- ➔ L'allongement du Calendrier de choix des Salariés
- ➔ Le droit à postuler sur un poste de classification supérieure
- ➔ L'accès aux Formations longues et diplômantes si nécessaire
- ➔ La garantie d'un droit au retour dans le Groupe pendant 5 ans pour les mobilités externes
- ➔ La prise en compte de l'ancienneté dans le calcul de l'accompagnement financier envisagé
- ➔ L'éligibilité au PPA ou au dispositif essaimage sans condition d'ancienneté pour ceux qui souhaitent en bénéficier
- ➔ La mise en place d'une option de droit à l'erreur après acceptation d'un poste en interne

Enfin, il n'en sera rien ...

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA

Philippe VIDAL – 06 08 806 206
Sylviane HEDAYATI – 06 73 86 56 68
Fanny MEDINA – 06 82 79 04 21

24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés



Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

- nos lettres : • Comprendre & Agir
• Épargne & actionariat salariés
pour vous abonner : info@cfecgc-uns-ft-orange.org
- nos blogs : • www.telecoms-media-pouvoir.net
• www.adeas-ftgroup.org

<http://www.facebook.com/cfecgc.unsa.ft.orange>
<http://twitter.com/#/CFECGCUNSAFTOT>